



# Dossiers d'importance en 2023-2024



[foretprivee.ca](http://foretprivee.ca)



# Fédération des producteurs forestiers du Québec

La FPFQ est une organisation démocratique défendant l'intérêt de l'ensemble des 134 000 propriétaires forestiers, dont près de 29 000 producteurs enregistrés.

Elle permet une mise en commun des ressources de 13 syndicats de producteurs de bois régionaux pour réaliser quatre principaux mandats.

# Mandats



**Stimuler la mise en valeur de la forêt privée**



**Accroître le revenu des producteurs forestiers**



**Favoriser la cohésion des producteurs forestiers**



**Être un porte-parole crédible des propriétaires et producteurs forestiers**

# Stimuler la mise en valeur de la forêt privée





# Partager le risque financier de la sylviculture

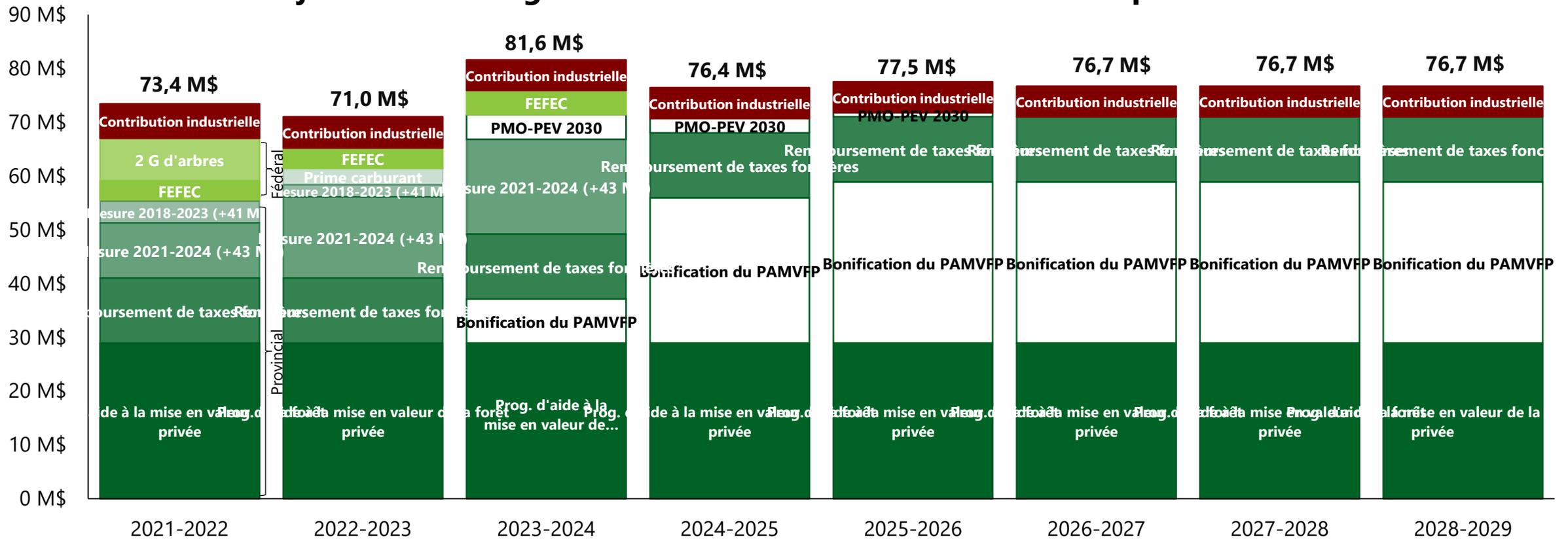
Dans son budget 2024, le Gouvernement du Québec a annoncé qu'il injectera une somme de

**147 M\$ sur une période de cinq ans**

pour soutenir les investissements sylvicoles en forêt privée et y accroître l'approvisionnement en bois.

# Partager le risque financier de la sylviculture

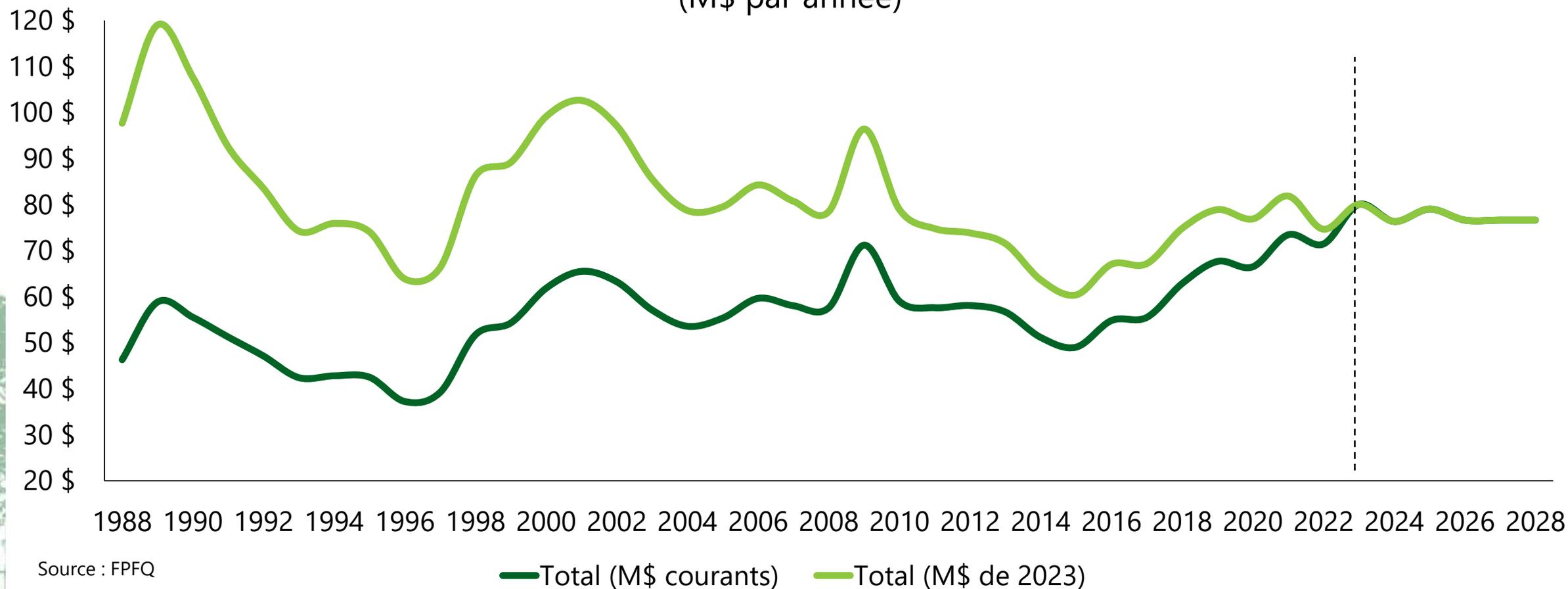
## Projection des budgets dédiés à la mise en valeur des forêts privées



# Partager le risque financier de la sylviculture

## Évolution des budgets dédiés à la mise en valeur des forêts privées

(M\$ par année)





# Obtenir une fiscalité adaptée à la production forestière

La FPFQ s'est intéressée à l'utilisation potentielle de la catégorie des immeubles forestiers. Si toutes les municipalités diminuaient le taux de taxation de ces immeubles à 66 % du taux de base :

- les producteurs économiseraient en moyenne 295 \$ par année sur leur compte de taxes (9,9 M\$ dans l'ensemble).
- les recettes fiscales de plus de 600 municipalités diminueraient de moins de 1 %.

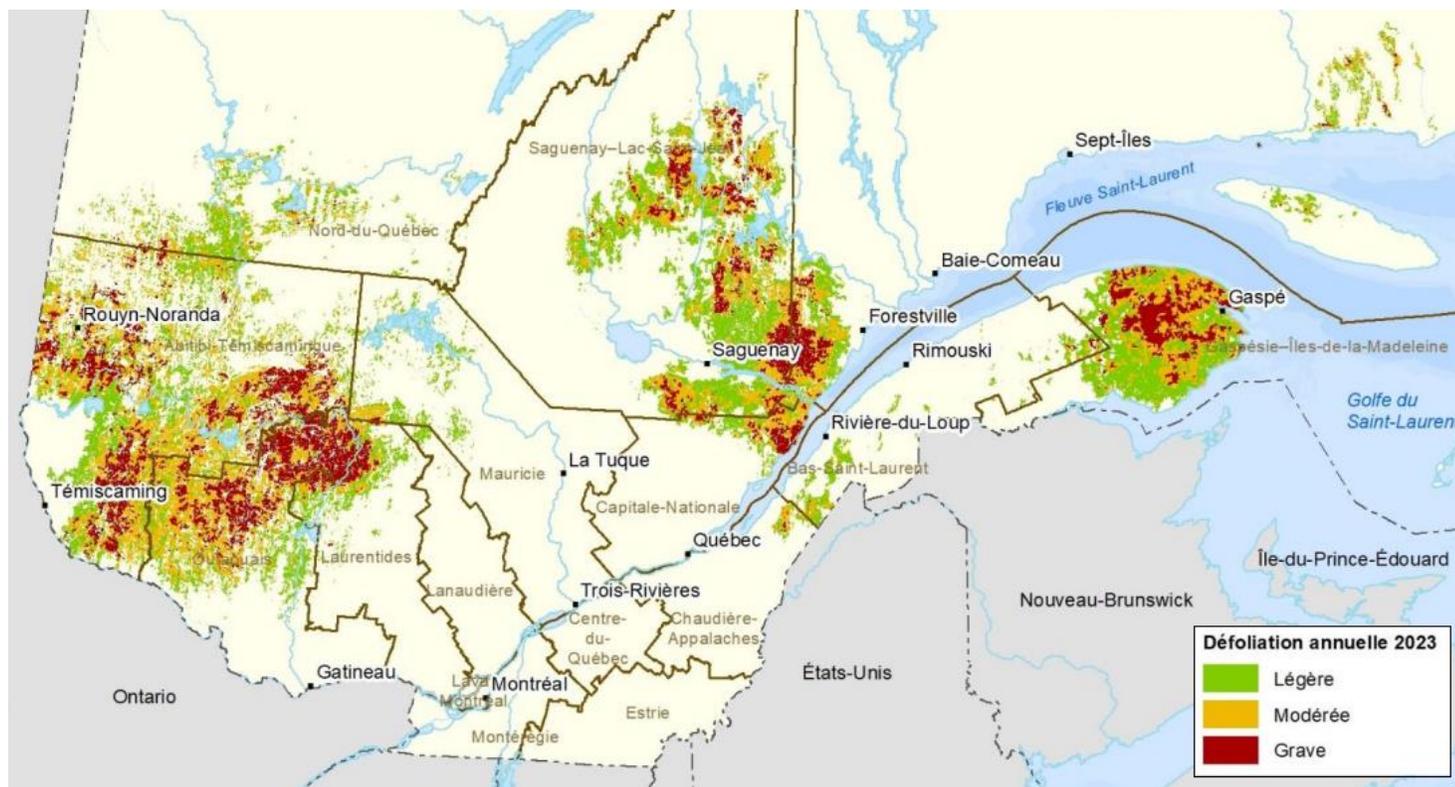
L'étude détaille les résultats d'une simulation d'une baisse de taux des immeubles forestiers pour toutes les municipalités.

**42 municipalités ont adopté une  
baisse moyenne de 18 %  
du taux de taxation des immeubles forestiers**

# Protéger le capital forestier

- Baisse d'intensité de l'épidémie en 2022 et 2023
- Progression de l'épidémie prévue en 2024
- Régions sous surveillance :
  - Outaouais
  - Laurentides
  - Mauricie
  - Charlevoix
  - Appalaches

## Défoliation causée par la tordeuse en 2023

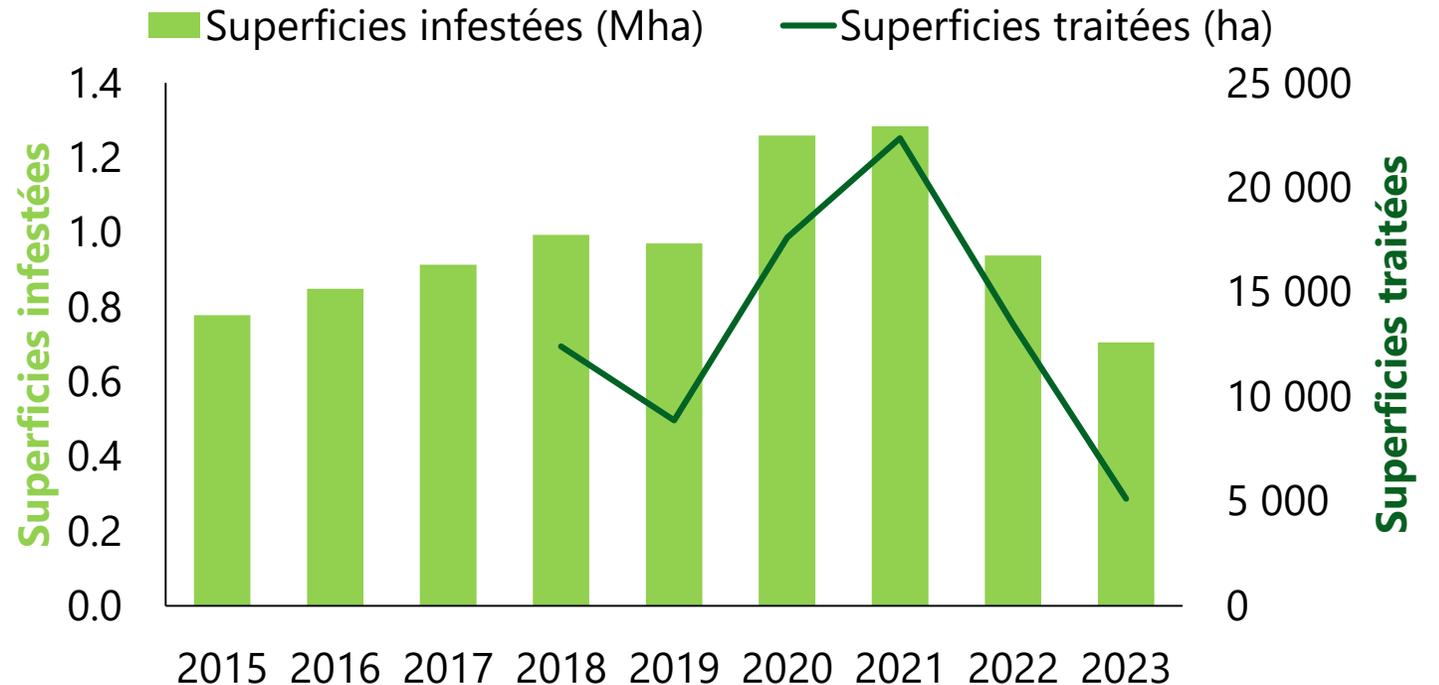


## Programme de protection des forêts privées contre la tordeuse

- Budget total de 20 M\$ (9 M\$ toujours disponible)
- 15 000 ha à 20 000 ha par année de superficies protégées par pulvérisation aérienne d'insecticide biologique
- Admissibilité :
  - Protection des investissements sylvicoles (plantations, éclaircies)
  - Certificat de producteur forestier requis
  - Contacter son conseiller forestier
  - Inscription à la SOPFIM avant le 1<sup>er</sup> juillet de l'année précédant les arrosages.

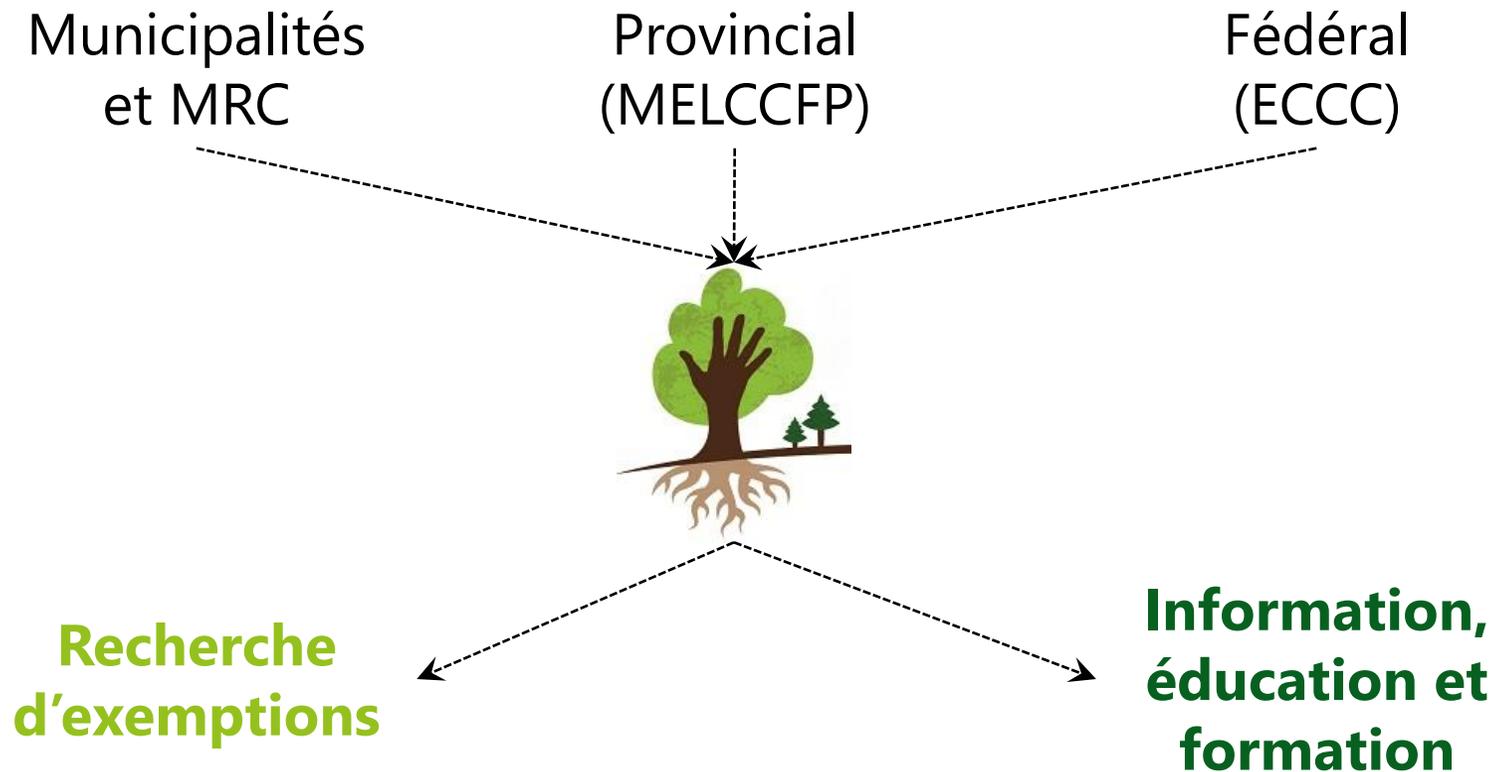
# Protéger le capital forestier

## Défoliation causée par la tordeuse en 2023



# Défendre le droit de réaliser des activités forestières commerciales

La multiplication des réglementations environnementales complexifie le travail des producteurs.



A yellow PONSSE logging machine is shown in a forest, surrounded by cut logs and branches. The machine has 'PONSSE' written on its side. The background is a dense forest of tall trees.

# Défendre le droit de réaliser des activités forestières commerciales

## **Modification importante des amendes en cas d'abattage illégal**

En décembre 2023, le Gouvernement du Québec a modifié la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui a eu pour conséquence de quintupler le montant des amendes en cas d'abattage illégal d'arbres en forêt privée.

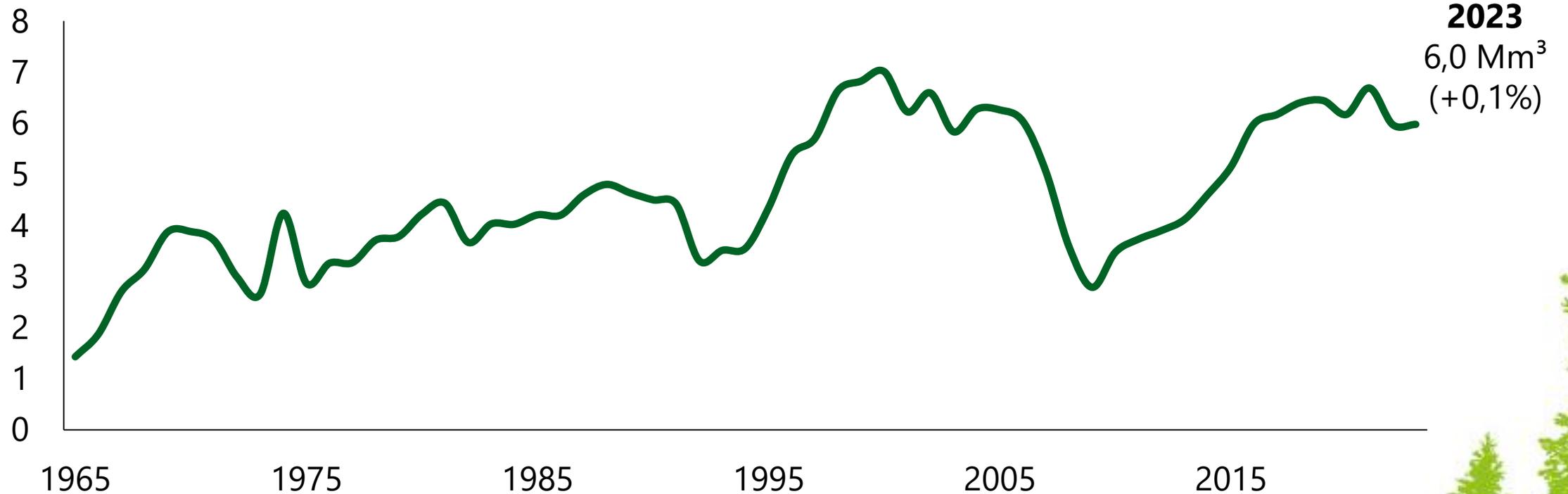
### **Recherche d'exemptions**

La FPFQ a rapidement entamé des discussions avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de corriger la situation.

Le ministère prévoit adopter une modification législative permettant de ramener les montants minimaux des amendes au niveau prévalent avant la modification législative, alors que les montants maximaux seront doublés.

# Accroître le revenu des producteurs forestiers

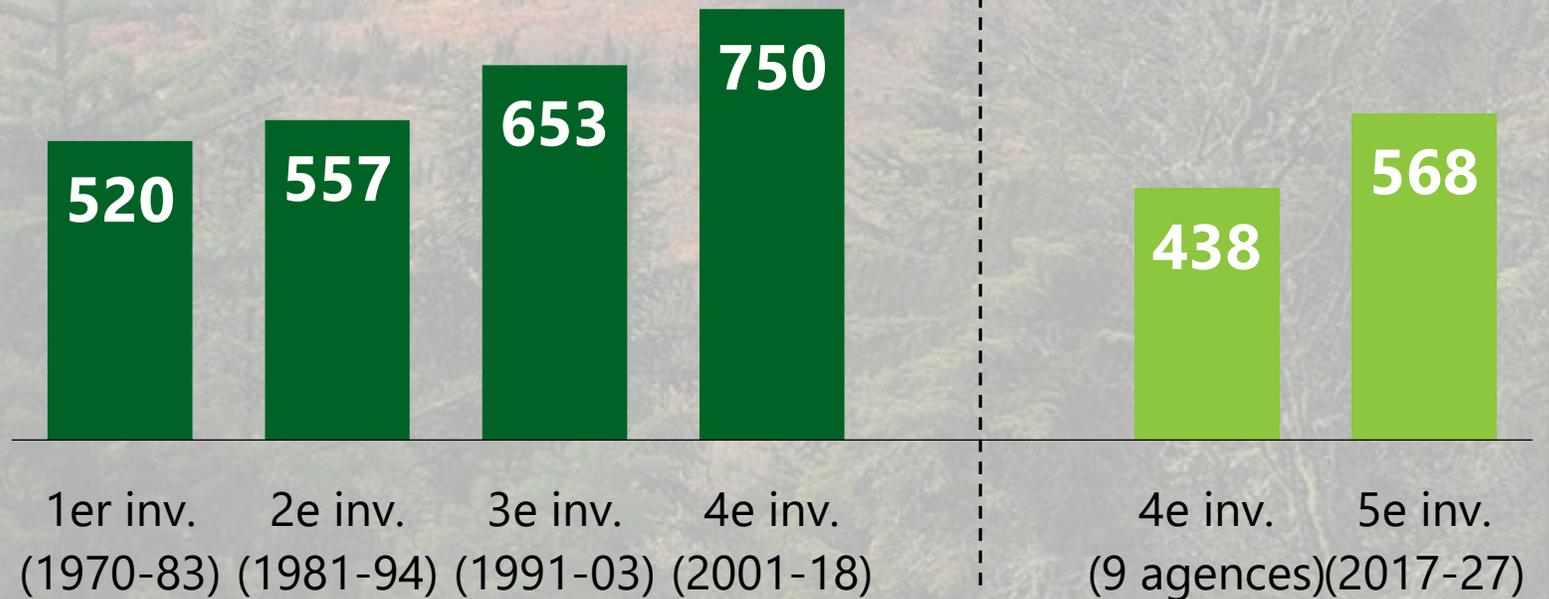
Évolution des volumes de bois livrés aux usines de produits forestiers  
(en Mm<sup>3</sup>)



# Accroître le revenu des producteurs forestiers

La FPFQ s'implique dans la réalisation des nouveaux calculs de possibilité de récolte forestière en forêt privée.

Évolution du volume de bois sur pied en forêt privée  
(volume marchand brut en Mm<sup>3</sup>)



# L'avenir de nos boisés est entre nos mains

Afin de mobiliser l'ensemble de la population, des entreprises et des partenaires du secteur forestier, le gouvernement du Québec a procédé à une démarche de réflexion sur l'avenir de la forêt.

## Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt

La FPFQ a proposé des solutions pour :

- l'avenir de la production de bois (mobilisation des producteurs, amélioration des mesures de soutien et protection des marchés)
- l'avenir des écosystèmes forestiers (sylviculture réactive aux défis des changements climatiques)
- l'avenir de la biodiversité en forêt privée (mesures de conservation logiques et adaptées, plans d'aménagement forestier bonifié, services environnementaux rendus)

Pour ce faire, il faudra que les producteurs obtiennent la souplesse réglementaire nécessaire pour intervenir dans leurs forêts afin d'appliquer les stratégies préconisées.

# Équipe de la FPFQ



Marc-André Rhéaume, ing.f.  
Directeur général adjoint



Vincent Miville, ing.f. M.Sc.  
Directeur général



Camille Bonhomme, ing.f.  
Responsable à l'aménagement forestier



Cassie Vidal, M. Sc.  
Économiste forestière



Gérald Vinette  
Adjoint administratif



Patrick Cartier, ing.f.  
Consultant en foresterie

Isabelle Rainville  
Adjointe de direction